

# Vide Fringues & Foire aux Livres

## Samedi 16 Décembre 2017

### Gymnase du lycée François Mauriac

## À L'ATTENTION DES EXPOSANTS



Maison des Lycéens (MDL)  
du Lycée François Mauriac  
1 rue Henri Dunant 33100 Bordeaux  
[mdl.mauriac@gmail.com](mailto:mdl.mauriac@gmail.com)



## Règlement

Article 1 : La Maison des Lycéens (MDL) et l'Association Sportive (AS) du Lycée François Mauriac sont organisateurs du « Vide Fringues & Foire aux Livres » qui aura lieu au gymnase du Lycée François Mauriac à Bordeaux, le samedi 16 décembre 2017 de 10h00 à 16h00.

L'accueil des exposants débutera à 8h00 et se terminera à 18h00.

Article 2 : L'inscription des exposants est strictement réservée aux membres du personnel de l'établissement, à l'ensemble des parents d'élèves et aux élèves (avec autorisation parentale) scolarisés au lycée François Mauriac en 2017-2018.

Selon la réglementation, l'exposant devra attester sur l'honneur de sa non-participation à 2 autres événements de même nature au cours de l'année civile (article R 321-9 du Code pénal).

Article 3 : Dès son arrivée, l'exposant s'installera à l'emplacement qui lui est attribué (attribution par ordre d'inscription). Seul l'organisateur est habilité à donner un nouvel emplacement.

Des tables seront installées sur votre emplacement délimité au sol mais il sera possible d'adapter l'installation (par exemple, mise en place de portants). Nous ne fournissons pas les portants et cintres...

Une place de parking est réservée (si demande lors de l'inscription) par exposant au sein de l'établissement. Vous devrez rentrer par le portail exposant (rue Henri Dunant, différent de l'entrée du public). Un plan sera fourni par email une fois l'inscription validée.

Article 4 : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres dégradations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits inflammables ou dangereux, armes, animaux vivants...). L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel. Aucun exposant ne sera autorisé à proposer à la vente des denrées périssables ou tous autres produits qui ne seraient considérés comme « vêtements » ou « livres ».

Les objets qui resteront invendus pourront être laissés sur place en vue de réaliser une action solidaire pour les plus démunis.

Article 5 : En cas d'impossibilité de participer au « Vide Fringues & Foire aux Livres », l'exposant devra en aviser l'organisateur au moins 1 semaine avant le début de la manifestation (donc le samedi 9 décembre inclus). À défaut, les sommes versées resteront acquises à l'organisateur à titre d'indemnités.

Article 6 : La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Article 7 : Nous vous rappelons que cette action initiée par les 2 associations lycéennes doit respecter scrupuleusement les règles fixées par le règlement intérieur de l'établissement public local d'enseignement.

# Vide Fringues & Foire aux Livres

## Samedi 16 Décembre 2017

### Gymnase du lycée François Mauriac

## BULLETIN D'INSCRIPTION DES EXPOSANTS

NOM : ..... Prénom : .....

NOM Prénom et classe de votre enfant scolarisé au sein de l'établissement (2017/2018)  
donnant droit à être exposant :

.....

@mail : ..... Tél : .....

L'espace minimum réservable est une 1 table de « 70 cm / 50 cm » pour faciliter l'exposition  
de vos biens. Tarifs des forfaits :

1 table = 70 cm / 50 cm = <b>3 euros</b>
2 tables = 140 cm / 50 cm = <b>5 euros</b>
3 tables = 210 cm / 50 cm = <b>7 euros</b>

Nombre de tables souhaité : .....

Aurez-vous besoin d'un emplacement pour votre véhicule ?                      oui                      non

Il sera possible de commander une pizza le midi.  
Seriez-vous intéressés ?                      oui                      non

Je, soussigné(e)....., demande l'autorisation  
d'exercer l'activité d'exposant pour la journée du samedi 16 décembre 2017 et atteste sur  
l'honneur de ma non-participation à 2 autres événements de même nature au cours de  
l'année civile 2017. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y  
conformer. Je joins à mon inscription la photocopie recto verso de ma carte d'identité ainsi  
que le paiement, de préférence par chèque à l'ordre de « MDL Mauriac ».

Horaires d'ouverture de la MDL : Lundi (10h – 18h) ; Mardi (8h – 16h) ; Mercredi (8h – 13h) ;  
Jeudi (8h – 17h) ; Vendredi (8h – 14h)

Fait à : ..... Le : .....

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :